

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 2

Artikel: Réponse d'un vieux Breton à son fils
Autor: Nadal, Victor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181249>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Berne, l'orgueilleuse aristocratie, recula devant cette explosion du sentiment public. Elle daignit consulter ses sujets. Les bailliages allemands ainsi que les communes et les villes du pays romand se prononcèrent unanimement contre le traité de Nyon. Les députés de Vaud réunis en assemblée générale adoptèrent une déclaration dans laquelle nous lisons ces paroles remarquables :

« Accepter un traité qui abandonne Genève, serait renoncer aux anciennes et authentiques promesses de fidélité et d'alliance, jurées avec ceux de notre religion, laquelle Dieu a plantée et soutenue jusqu'ici, et à vue d'œil la bénit et favorise miraculeusement à cette heure plus que jamais, tellelement que venir à reculer ou tourner le dos, serait une trop grande ingratitudo envers Dieu et une tache à jamais ineffaçable envers les hommes. Sans entrer dans toutes les raisons qu'il y a de favoriser Genève, nous supplions vos seigneuries de considérer que cette ville est le plus beau boulevard qu'aient les cantons aux frontières de leur pays... »

Devant ces imposantes manifestations, qui seraient naturelles aujourd'hui, mais qui sont d'autant plus appréciables à une époque où l'opinion d'un sujet ne comptait pour rien, Berne dut céder. Les Conseils prirent la décision suivante :

« L'Avoyer, Petit et Grand Conseil de la ville de Berne ayant considéré les avis de ses sujets, tant des pays allemands et du Pays de Vaud, ainsi que les remontrances, à eux de toutes parts faites, avisen et décident unanimement de renoncer à S. A. le duc Charles-Emmanuel et au traité conclu avec lui à Nyon. »

Lorsque Graffenried, avoyer de Berne, communiqua cette décision aux députés de Vaud, il les félicita au nom de leurs Excelleuces, et termina en leur disant : *Vous faites toujours prou dans le Pays de Vaud, on le voit bien.*

Cette partie de notre histoire était inséparable de celle de la question de Savoie proprement dite. Nous avons dû y revenir pour expliquer que les mêmes causes qui conseillèrent à Berne d'abandonner Genève à ses ennemis lui firent abandonner aussi le Chablais, le Faucigny et le pays de Gex. Egoïsme, lâcheté et vénalité entrèrent, paraît-il, comme éléments essentiels dans cette funeste détermination. Funeste, disons-nous, car malgré les dernières décisions des Conseils de Berne, cédant devant l'opinion publique irritée, le parti des *timides* dans le Deux Cent de Berne, réussit à l'emporter et finit par déclarer, peu de temps après, à la cour de Turin « que le traité de Nyon, quoique rompu, existait de fait (!) et que si les troupes de S. A. n'attaquaient pas le Pays de Vaud, Berne n'attaquerait pas S. A. de Savoie, dans ses possessions de Gex et du Chablais. »

Mais si la Savoie fut abandonnée, Genève fut sauvée et elle dut en grande partie son salut à l'énergie des communes vaudoises. Lors des récentes fêtes de septembre, dans laquelle nos voisins célébrèrent leur réunion à la Suisse en représentant diverses scènes de leur histoire, un souvenir consacrant cette page honorable pour nous et ces évé-

nements où leur république courut les plus grands périls, n'eût pas été déplacé.

Réponse d'un vieux Breton à son fils.

Nos lecteurs n'ont pas oublié la *Lettre d'un mobile breton*, de François Coppée, que nous avons récemment publiée.

La pièce que l'on va lire est une réponse faite à cette lettre par un jeune écrivain parisien, qui se trouve accidentellement en province et qui s'est assez heureusement assimilé la forme de Coppée.

O mon fils bien-aimé, ta lettre est donc venue !
Elle a, comme un oiseau, voyagé dans la nue,
Et, comme un jour la manne au pays d'Israël,
Pour nous ranimer tous elle nous vient du ciel.
Quand le facteur parut sur le seuil de la porte,
Ta mère s'arrêta, plus blanche qu'une morte,
Et je saisissai la feuille en pâlissant aussi.
Mon enfant sain et sauf, ô doux Jésus ! merci.

Ta lettre et tes baisers sont arrivés dimanche :
Voilà pour quelque temps du bonheur sur la planche,
Et nous pourrons dormir tranquilles, en pensant
Que le Christ imploré protégera l'absent.
Ici, quand on a su que tu venais d'écrire,
Tout le monde a voulu s'enquérir et te lire.
Le vieux sonneur lui-même est venu ce matin :
Il veut faire, dit-il, un immense festin
Le jour où son cadet reviendra de la guerre.
Mais celui qu'il invite est couché dans la terre,
Et je n'ai pas osé détramer le vieillard.
Pourtant, il apprendra le malheur tôt ou tard.
Qui sait ? Avant la fin de la grande débâcle,
Si Dieu ne vient en aide avec quelque miracle,
Les gars de Saint-Servan mourront jusqu'au dernier.

Dans les camps, le meilleur docteur, c'est l'aumônier.
Crois-moi, celui-là seul a les mains assez sûres
Pour fermer savamment les plus larges blessures.
Entends la sainte messe avant d'aller au feu.
Mon fils, on peut servir la République et Dieu.
Et puis, plus d'un soldat survit à la bataille,
Et tu nous reviendras, n'est-ce pas ? La médaille
Que Monsieur le recteur suspendit à ton cou
Eloignera la balle ou parera le coup.

Nous avons tous les soirs la visite d'Yvonne,
Durant chaque veillée, elle pleure et me donne
Encor plus de soucis que Germaine, ta sœur.
Et surtout ne soit pas jaloux de son danseur,
Il est jugé. Depuis que la France agonise.
Il se cache, et chacun le laisse et le méprise.
Puis on ne danse plus, et l'on reste chez soi.
Ah ! j'oubliais... Yvonne est bien digne de toi,
Elle a mis dans un coin de son bahut de chêne
Ses bagues, son collier, sa croix d'or et sa chaîne,
Et de tous ces bijoux elle n'aime à présent
Que l'humble médaillon dont tu lui fis présent.
Moi, j'ai trouvé cela joli ; car la fillette,
Se sachant fort gentille, était un peu coquette.

Nous nous portons tous bien, je ne sais de nouveau
Que ceci : notre vache est prête à faire un veau.

J'ai peur que notre toit s'effondre sous la neige.
Comme tu dois souffrir du froid ! Te reverrai-je,
Cher enfant? Oui, bientôt. Pourquoi pas; après tout?
S'il meurt des combattants, il en reste debout.
Plus d'une tête échappe au noir canon qui tonne,
Et la guerre ressemble au premier vent d'automne
Qui n'ose en un seul jour dépouiller le verger.

Sois donc heureux, toi, qui voulais tant voyager!
Tu nous raconteras, après cette campagne,
Ce qu'on dit à Paris des gars de la Bretagne,
Comment on flétrissait le régime déchu.
Dis, n'as-tu pas touché la main du grand Trochu ?
Obéis sans broncher au plus vaillant des nôtres,
Car de tels citoyens peuvent servir d'apôtres.
Quand nous nous reverrons, tu nous diras aussi
Comment on peut manger un vieux biscuit durci :
Ce n'est pas que je veuille user de la recette,
Mon Dieu non, mais auprès d'une vaste omelette,
En face d'un grand plat de jambon et de choux,
Un pareil souvenir ne peut qu'être fort doux.

Monsieur Paul, tu sais bien, le fils de notre comte,
Nous disait samedi, ce qui n'est pas un conte,
Qu'un certain Beaumanoir, avec trente Bretons,
— A Saint-Servan, peut-être ils ont des rejetons, —
Attaqua trente Anglais, tous braves gentilhommes,
Et les vainquit. La France, à l'époque où nous sommes,
Plutôt que d'en laisser égorguer tant des siens,
Devrait bien proposer ce duel aux Prussiens.
Ils ont beau se nommer premiers soldats du monde,
Je doute que Guillaume à ce défi réponde.
Ce jour-là, pour champ clos, je donnerais mon pré.
Dût le sang des vaincus faire tache, et, malgré
Tout ce qu'un tel combat a d'hostile et de sombre,
S'il fallait des Bretons, je t'en voudrais du nombre.

Parle-nous de Marcel ; j'ai deviné, je crois,
Que ta sœur pense à lui depuis le jour des Rois.
Maman a le cœur gros et la paupière humide...
Maintenant, nos repas sont courts... ta place est vide !
Adieu, mon bien-aimé, courage et bon espoir ;
Récite avec ferveur ta prière du soir.
Bats-toi comme un lion, c'est la mode bretonne,
Sois digne du pays, des parents et d'Yvonne,
Sois fier de ton devoir et fort de ton amour,
Et quand les roulements sonores du tambour
Donneront le signal de la lutte suprême,
Songe que je te suis, et songe qu'elle t'aime.
Et souviens-toi, mon fils, s'il faut nous dire adieu
Qu'un martyr peut toujours paraître devant Dieu !

VICTOR NADAL.

**Nouvelle causerie entre deux Palindzards,
à l'auberge de la Croix-Blanche.**

— Te ne sâ pas la quînna, Pierro ?
— Et quié ?

— Nos an met su lè papâi. Ne sé pas quoiui dau diabllio lâi avâi perquie desando passâ, que nos a acutâ et que l'a marquâ tot cein que n'ein de su on petit papâi qu'on lâi dit lo *Conteu*. M'an liaisu cein au café dau Dzorat.

— Pardieu, lo sé prâu, mîmameint qu'on lau z'a

liaisu l'affére pè lo Cécllio démocratique, et que l'an fê dâi recassâie dè la métzance.

— Faut que lâi aussè dai z'espion perquie.
— Que sâ-t-on bin pou ? dai z'espion Prussien.

— Mâ fai, no faut fêre atteinchon, Pierro.

— Mê foto bin dau rai dè Prusse et dè Bismarque.

— Adan, ne botzan pas de sè tzapllia per lè.

— Kaise-tè, l'è na vergogne.

— Mâ oreindrâi, ciquie que cassérâi la titâ à Bismarque et à ci râi dè Prusse, sarâi-te pas bin fê, dis-vâi ?

— Ma fâi, cein lâu vindräi bîn ; mâ crayo pas que cein avancerà oquie. Vâi-tou, ein Allemagne, s'on lau déguellie on râi, l'ein an binstou résé ion, et pu cein ne farâi petître qu'einradzi oncora lè z'allemand.

— Cein sarâi portant on bon débarris.

— Cein que sarâi lo mi, lè se lè z'autro paï lau desant, à cliau Prussiens : Oreindrâi, volliâi-vo botzi ! quand l'è bon l'è prau !

— Lo bon san ! mâ l'an ti pouâire.

— Portant, quand dou z'hommo sè battan, et que l'ein a ion qu'êerti l'autre, on va po lè separâ.

— L'è prau veré, et quand lâi a on million d'hommo que s'accrasan quie et que s'esterminan, lè z'autro lè vouâitan.

— N'è pas l'embarres, Pierro, lè z'autro san dâi caion dè lè laissi fêre... Heuh ! David, oncora onna quartetta !

— Diabe la iena, mè faut via, la Djâne va bramâ.

L. F.

Population du canton de Vaud.

La récapitulation du recensement fédéral de la population du canton étant faite depuis une huitaine de jours, il n'est pas sans intérêt d'en comparer les principaux résultats avec ceux des précédents recensements.

En 1860, la population des 19 districts s'élevait à 213,157 âmes, c'était une augmentation de 13,572 en dix ans. Tous les districts avaient une augmentation de population, sauf 5. Aubonne avait diminué de 211 habitants, Echallens de 298, Moudon de 750, Oron de 36 et Payerne de 25.

Le recensement de 1870 donne une population de 229,398 habitants, répartis comme suit :

I. Districts des *Alpes*. Pays-d'Enhaut, 4320; Aigle, 17,732; Vevey, 21,451. Total, 43,503 habitants sur 703 1/2 kil. carrés.

II. Districts du *Jorat méridional*. Lavaux, 9915; Lausanne, 32,493. Total, 42,408 sur 158 kil. 65.

III. Districts de la *Côte*. Morges, 13,886; Rolle, 5923; Aubonne, 8744; Nyon, 12,052. Total, 40,605 sur 530 kil. 13.

IV. Districts de l'*Orbe* et du *Jura*. La Vallée, 5395; Orbe, 14,000; Yverdon, 15,519; Grandson, 12,448. Total, 47,362 sur 690 kil. 61.

V. Districts de la *Broie*. Avenches, 5276; Payerne, 10,283; Moudon, 10,980; Oron, 6740. Total, 33,379 sur 350 kil. 29.

VI. Districts du *Gros de Vaud*. Echallens, 9835; Cossonay, 11,766. Total, 21,601 sur 321 kil. 15.